



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 juin 2016

DÉLIBÉRATION

N° 75 - 30.06.2016

En exercice.....26  
Présents.....18  
Votants.....24  
Abstention.....0

**AFFAIRES GÉNÉRALES**  
**8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Election des membres de la CAO**

L'AN DEUX MILLE SEIZE,  
Le 30 juin,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 24 juin 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré** : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,  
**Le Bois-Plage** : M. Jean-Pierre GAILLARD,  
**La Couarde sur Mer** : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,  
**La Flotte** : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASON-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,  
**Loix** : M. Lionel QUILLET,  
**Les Portes en Ré** : M. Michel AUCLAIR,  
**Rivedoux Plage** : M. Patrice RAFFARIN, M. Didier BOUYER,  
**St. Clément des Baleines** M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,  
**Ste Marie de Ré** : Mme Isabelle RONTE,  
**St. Martin de Ré** : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

Mme Marlyse PALITO (donne pouvoir à M. Jean-Pierre GAILLARD), M. Gérard JUIN, M. Frédéric GUERLAIN (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Michel OGER (donne pouvoir à M. Michel AUCLAIR), Mme Marie-Noëlle BINET (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), Mme Gisèle VERGNON (donne pouvoir à Mme Isabelle RONTE), M. Yann MAITRE (donne pouvoir à M. Didier BOUYER) M. Francis VILLEDIEU.

**Secrétaire de séance** : Mme Isabelle RONTE.

\* \* \* \* \*

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201675-DE  
Reçu le 01/07/2016



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 juin 2016

### DÉLIBÉRATION

N° 75 - 30.06.2016

En exercice.....26  
Présents .....18  
Votants .....24  
Abstention.....0

### AFFAIRES GÉNÉRALES 8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE Election des membres de la CAO

*Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRE),*

*Vu l'article 3° du II de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,*

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-5, L. 2121-21, L 2121-22 et D.1411-5,*

*Vu la délibération n°12 en date du 22 mai 2014 et portant sur la désignation des membres du Conseil communautaire appelés à siéger aux commissions d'appel d'offres et jury de concours,*

*Vu la délibération n°68 en date du 30 juin 2016 portant sur les modalités de dépôt des listes,*

*Vu l'avis favorable du Bureau du 20 juin 2016,*

Considérant qu'au total une seule liste a été déposée et se compose comme suit :

Titulaires	Suppléants
Patrick RAYTON	Gisèle VERGNON
Didier BOUYER	Gilles DUVAL
Patrice DECHELETTE	Jean-Louis OLIVIER
Jean-Pierre GAILLARD	Léon GENDRE
Patrice RAFFARIN	Michel AUCLAIR

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de prendre acte que la présidence de la Commission d'appel d'offres revient à Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité par arrêté,
- d'élire en tant que titulaires :
  - Monsieur Patrick RAYTON,
  - Monsieur Didier BOUYER,
  - Monsieur Patrice DECHELETTE,
  - Monsieur Jean-Pierre GAILLARD,
  - Monsieur Patrice RAFFARIN.
- d'élire en tant que suppléants :
  - Madame Gisèle VERGNON,
  - Monsieur Gilles DUVAL,
  - Monsieur Jean-Louis OLIVIER,
  - Monsieur Léon GENDRE,
  - Monsieur Michel AUCLAIR.

Aménage le :

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

017-24170450 - 20160630 - 0801675 - DE  
Reçu le 01/07/2016